Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 16/03/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 16/03/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20230000001208_2023-03-01
N° d'annonce : 7501JAL20230000001208_2023-03-01

SUPERETTE LE LYS

Société à responsabilité limitée

44 avenue du Général Michel Bizot, 75012 Paris

R.C.S. : Paris 818 825 606

Activité : Commerce d'alimentation générale.

Tribunal de commerce de Paris

Extrait de jugement – Jugement de plan de redressement

Jugement en date du 01 mars 2023

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Selafa Mja en la personne de M^{e} Lucile Jouve 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10,.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)